



Litige avec bailleur - portail cassé depuis plus d'1 mois

Par **Flavie Bailles**, le **07/06/2017** à **10:04**

Bonjour,

Je remercie d'avance les personnes qui prendront le temps de lire et de réponse.

Voici mon problème : je suis locataire depuis 1 an d'un appartement qui est géré par une agence immobilière. Le 29 avril, mon box privé en sous terrain a cédé. Je suis donc sans moyen pour me garer depuis plus d'un mois.

L'agence a mis beaucoup de temps à faire passer des entreprises et à ce jour, rien n'est encore fait ni validé (délai de 5 semaines après validation).

Etant donné que je dois me garer dehors, je paye donc 216euros par mois de stationnement (non prévu dans mon budget). J'ai donc demandé la déduction du coût de la location du garage sur mon loyer. L'agence esquivé toutes mes demandes, y compris celle faite par LRAR.

Existe-t-il une solution à ce problème ?

Le montant du devis étant très onéreux (5000euros), je comprends bien que le propriétaire prenne du temps pour valider mais je ne trouve pas normal de payer mon box alors qu'il est inutilisable depuis plus d'un mois...

Merci.

Cordialement.